

# ETUDES ATEX

PROTECTION DES TRAVAILLEURS VIS À VIS  
DES ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES

**Échéance de mise  
en conformité  
juillet 2006**

**Les atmosphères explosives (ATEX), un risque à prendre en compte pour tout employeur.**

On entend par «atmosphère explosive», un mélange avec l'air, dans les conditions atmosphériques, de substances inflammables sous forme de gaz, vapeurs, brouillards ou

## Des obligations réglementaires pour l'employeur

### 1 - DIRECTIVE 94/CE DU 23 MARS 1994

- Exigences de sécurité pour la conception et la construction des appareils et systèmes de protection des matériels utilisables en ATEX.
- **S'adresse essentiellement aux constructeurs et vendeurs.**

### 2 - DIRECTIVE 1999/92/CE DU 16 DECEMBRE 1999

- Définit les prescriptions minimales visant à améliorer la sécurité des travailleurs susceptibles d'être exposés aux zones ATEX.
- S'adresse aux employeurs.
- Décret 96-1010 (modifié) du 19 novembre 1996
- Arrêté du 3 mars 1997
- Arrêté du 28 juillet 2003
- Décrets 2002/1553 et 1554 du 24 septembre 2002
- Arrêtés du 8 juillet 2003

## OBJECTIFS

### PROTEGER LES TRAVAILLEURS

- En empêchant la formation d'ATEX
- En évitant l'inflammation d'ATEX
- En limitant les effets d'une explosion d'ATEX

Spécialistes du risque d'incendie et d'explosion nous vous proposons une réponse adaptée pour vous mettre en conformité:

- *Evaluation des risques*
- *Définition des zonages ATEX*
- *Recensement des équipements*
- *Dossier de mise en conformité*
- *Formation des personnels*



## PHENIX CONSEILS

116 Z.I. du Sactar  
84500 BOLLENE

Tél. : 04.90.60.02.18

fax : 04.90.61.52.79

Contact.f@phenix-conseils.com

[www.phenix-conseils.com](http://www.phenix-conseils.com)

